

Image not found or type unknown



Demande de visa regroupement familial

Par **franshiska**, le **17/05/2010** à **14:53**

Bonjour, rnen faite je suis une marocaine mariée avec un belge, on a fait la demande de visa vis à vis de l'ambassade de Belgique, mais ils ont fait retourner mon dossier vu que mon mari avait été marié avec une malgache mais il devait avoir son annulation qu'il a obtenue par le tribunal mais pas encore transcrite vis à vis de l'état civil de la Belgique. L'ambassade me demande ce papier pour faire la demande de visa et ils me répondent que je risque des problèmes pour avoir mon visa à cause de ça que dois-je faire??